



ÉCOLE DU NUMÉRIQUE

Une école



CCI ÎLE DE LA RÉUNION

BAC +2

TP - TECHNICIEN SUPÉRIEUR SYSTEMES ET RÉSEAUX

RETROUVE NOUS AU 12 RUE GABRIEL DE KERVEGUEN
97490 SAINTE CLOTILDE
0262 94 22 22 / EDN@REUNION.CCI.FR
WWW.ECOLEDUNUMERIQUE.RE

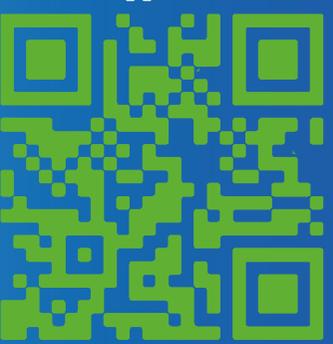


CERTIFICATEUR

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Modalités : Examen du dossier de candidature, lettre de motivation et CV
- Date de démarrage : Selon le calendrier disponible sur demande (août - septembre)
- Délais d'accès : Variable selon le délai d'acceptation du financeur concerné et les planifications

INSCRIS-TOI ICI :



Description

Le technicien supérieur systèmes et Réseaux participe à l'étude, la conception, l'exploitation et la maintenance des réseaux informatique, ainsi que la valorisation de la donnée et la cybersécurité. Il peut intervenir dans des entreprises de tailles variées et dans des secteurs d'activités diversifiés permettant notamment à des métiers recherchés et en lien avec les grands enjeux sociétaux.

Métiers visés

- Technicien informatique et sécurité
- Administrateur système
- Administrateur réseau et sécurité
- Assistant informatique

Types de structures concernées

Entreprises de toutes tailles et de toutes activités avec un Système d'Information et une équipe dédiée à la maintenance et au déploiement du SI.

Public visé

Public éligible au contrat d'apprentissage, demandeur d'emploi, salarié d'entreprise.

Prérequis

> Bac ou titre RNCP de niveau 4

Poursuite d'études

L'insertion professionnelle est le premier objectif de la formation. La suite d'étude est toutefois envisageable vers une formation **bac +3 - Administrateur Système, Réseaux et Cybersécurité** ou **bac +3 - Concepteur Développeur web Fullstack**

Durée et rythme d'apprentissage

Durée contrat 27 mois > 1078 heures en centre de formation
 > en moyenne 1 semaine en CFA, 3 semaines en entreprise |
date de rentrée avril

Objectifs, aptitudes et compétences

Exploiter les éléments de l'infrastructure et assurer le support aux utilisateurs

- > Assurer le support utilisateur en centre de services
- > Exploiter des serveurs Windows et un domaine ActiveDirectory
- > Exploiter des serveurs Linux
- > Exploiter un réseau IP

Maintenir l'infrastructure et contribuer à son évolution et à sa sécurisation

- > Maintenir des serveurs dans une infrastructure virtualisée
- > Automatiser des tâches à l'aide de scripts
- > Maintenir et sécuriser les accès à internet et les interconnexions des réseaux
- > Mettre en place, assurer et tester les sauvegardes et les restaurations
- > Exploiter et maintenir les services de déploiement des postes de travail des éléments de l'infrastructure

Validation de la formation

Diplôme : **TP - Technicien Supérieur Systèmes et Réseaux**, reconnu par l'Etat, de niveau 5 - Bac +2, délivré et certifié par le Ministère du Travail du Plein Emploi et de l'Insertion et enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles.

Informations complémentaires et indicateurs de résultats sur le site internet <https://reunion.cci.fr/>

Programme synthétique

- Hardware
- Linux/Windows Server
- Mathématiques
- Anglais
- Cisco 1 et 2
- Architecture informatique
- Architecture réseaux
- Routage

Méthodes mobilisées, modalités d'évaluation

Méthodes mobilisées: Apports théoriques, ressources documentaires, pédagogie active, cas pratiques, mise en situation, accompagnement individualisé, e-learning, salles informatiques, salles avec vidéoprojecteur, etc.

Modalités d'évaluation : Devoirs en salle et à la maison, interrogations orales, quizz, La formation est validée par un dossier entreprise et une mise en pratique.

Points forts

Formation permettant l'acquisition de diverses compétences rapidement mobilisables en entreprise. Formation modulaire permettant l'utilisation du CPF (si éligible).

Pédagogie active et innovante, apprentissage en mode projet idéale à la montée en compétences des softskills en entreprise.

Cette formation est dispensée avec toute l'expertise de la CCI Réunion : 5 sites de formation sur l'île, plus de 60 formations en alternance.

Tarifs

Apprentissage et professionnalisation : Formation gratuite pour l'apprenant et rémunérée conformément à la réglementation en vigueur.

Autres dispositifs et employeurs : Nous consulter.

Validation des Acquis de l'Expérience(VAE)

VAE : Accessible sur dossier, l'organisme certificateur est le Ministère du Travail

Accessibilité

Tous les sites sont accessibles. Le parcours pédagogique peut être individualisé sur étude avec le référent handicap.